

ANNEXE III

REGLEMENT D'EXAMEN

REGLEMENT D'EXAMEN

Mention Complémentaire Accueil dans les transports	Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilités, formation professionnelle continue dans un établissement public	Autres candidats
---	---	------------------

Nature des épreuves	Coef	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 - <u>Conduite d'activités professionnelles</u>	3	CCF		Ponctuelle Orale	40 min
E2 - <u>Techniques professionnelles</u>	3	CCF		Ponctuelle écrite	3 h
E3 - <u>Communication professionnelle</u>	4	Ponctuelle orale	45 min	Ponctuelle orale	45 min
<u>Epreuve facultative de langue vivante(1)</u>		Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min

(1) A l'exception de l'anglais.

Les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.